

AMBASSADE DE FRANCE EN TUNISIE
SERVICE ECONOMIQUE REGIONAL DE TUNIS
- Brèves économiques de Tunisie et de Libye -
Semaine du 24 au 28 août 2020

Tunisie :

- Le premier ministre a annoncé la composition de son gouvernement, qui devra obtenir la confiance du Parlement ; le ministère des finances et le ministère du développement, de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI) ont été fusionnés.
- Le déficit commercial à prix courants sur les 7 premiers mois de l'année 2020 a diminué de -32,2% en glissement annuel (g.a.).
- La production industrielle a chuté de -8,5% en g.a. au premier semestre de 2020, mais a augmenté de +3,9% en g.a. en juin 2020.
- Alors que le nombre de cas de Covid-19 remonte en Tunisie, le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics et clos.
- Les recettes touristiques cumulées au 20 août 2020 ont chuté de -59,6% par rapport à la même période en 2019.
- Les exportations d'huile d'olive ont atteint 1,7 Md TND fin juillet 2020, soit plus que durant la campagne totale de 2019.

Libye :

- Suite à des manifestations dans l'Ouest libyen, le chef du Conseil présidentiel (CP) a annoncé son intention d'entreprendre un remaniement ministériel, a appelé la Banque centrale de Libye (BCL) à fournir des liquidités et à s'attaquer au système de taux de change, et a proposé des solutions à la crise d'électricité ; le cessez-le-feu annoncé le 21 août 2020 aurait été violé par les forces pro-Haftar.
- Le chef du bureau d'audit libyen discute du retour d'entreprises turques dans le secteur de l'énergie en Libye ; l'ambassade américaine a annoncé un projet d'installation de centrales solaires le long de la rivière artificielle.
- Le Covid-19 continue de progresser fortement en Libye ; le CP a annoncé un couvre-feu total de quatre jours.

TUNISIE

- Le premier ministre a annoncé la composition de son gouvernement, qui devra obtenir la confiance du Parlement ; le ministère des finances et le ministère du développement de l'investissement et de la coopération internationale (MDICI) ont été fusionnés.

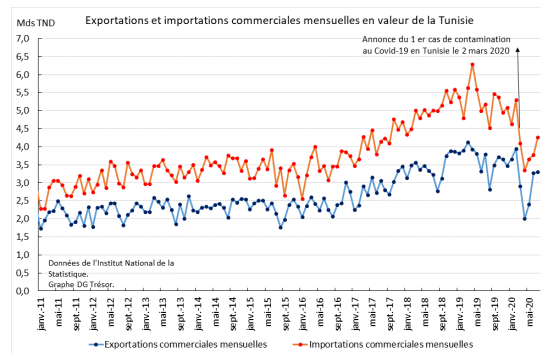
Le premier ministre désigné, M. Hichem Mechichi, a annoncé le 24 août 2020 la composition de son gouvernement, qui comprend 28 ministres et secrétaires d'Etat (32 dans le gouvernement précédent), dont 8 femmes (6 auparavant). M. Mechichi a décidé de former « un gouvernement de compétences indépendantes qui travaillera à concrétiser des réalisations dans les domaines économique et social ». Le gouvernement est ainsi essentiellement composé de technocrates (notamment des hauts fonctionnaires, des universitaires ou des cadres du privé), qui ne sont pas affiliés à des partis politiques. De nombreux partis se sont dits mécontents d'en avoir été écartés. M. Rached Ghannouchi, président de l'Assemblée des représentants du peuple (ARP) et chef du parti islamiste Ennahda, a déclaré : « Rejeter ce gouvernement est un problème car cela laisse le pays dans le vide, et voter pour lui est un problème aussi car le gouvernement ne représente pas les partis ni le Parlement ». Par ailleurs, le MDICI et le ministère des finances ont été fusionnés en un seul ministère, regroupant ainsi les finances publiques et la politique économique. Le ministère a été confié à M. Ali Kooli, qui a fait carrière dans le secteur bancaire et n'a pas exercé de fonction politique jusqu'ici. M. Kooli est directeur général de la Bank ABC (Arab Banking Corporation – siège situé au Bahreïn) en Tunisie depuis mai 2010, et CEO (Chief Executive Officer) Maghreb de la banque en parallèle depuis juillet 2015. La plénière de l'ARP consacrée au vote de confiance du gouvernement aura lieu le 1^{er} septembre 2020. Une majorité absolue de 109 députés est nécessaire pour que le gouvernement soit entériné. A défaut, le président de la République tunisienne M. Kaïs Saïed pourrait dissoudre l'ARP et déclencher des élections anticipées pour début 2021.

- Le déficit commercial à prix courants sur les 7 premiers mois de l'année 2020 a diminué de -32,2% en glissement annuel (g.a.).

[Selon les dernières données publiées par l'Institut National de la Statistique \(INS\)](#), le déficit commercial sur les 7 premiers mois de l'année 2020 a chuté de -32,2% en glissement annuel (g.a.), dans un contexte de contraction des échanges suite à l'apparition du covid-19 en Tunisie (1^{er} cas le 2 mars 2020). Il s'élevait à -7,6 Mds TND fin juillet 2020, contre -11,2 Mds TND fin juillet 2019. La baisse des exportations en valeur (-19,5% en g.a. à 21,5 Mds TND fin juillet 2020) a été moins importante que celle des importations en valeur (-23,2% en g.a. à 29,1 Mds TND). [Selon les données à prix constants](#), la baisse des exportations en volume (prix constants, base 2015) sur les 7 premiers mois de 2020 en g.a a également été moins marquée que la baisse des importations en volume (-18,1% et -20,8% respectivement). Sur le plan sectoriel, les exportations en valeur du secteur agroalimentaire ont augmenté sur les 7 premiers mois de 2020 (+10,7% en g.a.), en lien notamment avec la hausse des exportations d'huile d'olive (+73,8% en g.a.). L'ensemble des autres secteurs ont enregistré une baisse des exportations en valeur, particulièrement prononcée dans les secteurs du textile, habillement et cuirs (-24,0% en g.a.), des industries mécaniques et électriques (-25,4% en g.a.) et des autres industries manufacturières (-25,0% en g.a.). Les importations ont baissé dans l'ensemble des secteurs, en particulier dans le secteur de l'énergie (-29,6% en g.a.), des mines, phosphates et dérivés (-28,4% en g.a.), des industries mécaniques et électriques (-27,5% en g.a.), et du textile, habillement et cuirs (-25,1% en g.a.). *In fine*, le déficit énergétique représentait 35,1% du déficit commercial total du pays fin juillet 2020 (contre 50,1% fin mars 2020). Sur le plan bilatéral, le déficit commercial en valeur de la Tunisie fin juillet 2020 était lié principalement aux échanges avec la Chine (-3,1 Mds TND en juillet 2020, contre -2,6 Mds TND le mois précédent), l'Algérie (-1,2 Md TND, après -860 M TND en juin), la Turquie (-1,2 Md TND, après -1,0 Md TND en juin), la Russie (-573 M TND, après -521 M TND en juin) et l'Italie (-434 M TND, après -506 M TND en juin). *A contrario*, la Tunisie a enregistré fin juillet 2020 un excédent commercial vis-à-vis de la France (+2,0 Mds TND, après +1,6 Md TND en juin), l'Allemagne (+627 M TND, après +436 M TND en juin), la Libye (+613 M TND, après +494 M TND en juin), et le Maroc (+197 M TND, après +193 M TND en juin).

- La production industrielle a chuté de -8,5% en g.a. au premier semestre de 2020, mais a augmenté de +3,9% en g.a. en juin 2020.

[Selon les derniers chiffres de l'INS](#), la production industrielle de janvier à fin juin 2020 a chuté de -8,5% par rapport à la même période de 2019. La baisse est particulièrement forte dans les secteurs du textile, de l'habillement et des cuirs (-28,8% en g.a.), des autres industries manufacturières (-25,5% en g.a.), des matériaux de construction, céramiques et verre (-23,4% en g.a.), et des industries mécaniques et électriques (-22,34% en g.a.). *A contrario*, la production dans le secteur des produits pétroliers raffinés a progressé de +564,8% en g.a. (forte



augmentation par rapport au S1 2019, car la société tunisienne des industries de raffinage de pétrole – STIR – avait arrêté sa production en février 2019). La production industrielle au cours du mois de juin 2020 a cependant augmenté de +3,9% par rapport au mois de juin 2019.

- *Alors que le nombre de cas de Covid-19 remonte en Tunisie, le port du masque devient obligatoire dans les espaces publics et clos.*

Alors que 3 323 cas de contamination au covid-19 et 73 décès ont été confirmés en Tunisie au 25 août 2020 selon le ministère de la Santé, la décision ministérielle portant sur le port obligatoire du masque de protection dans les espaces publics et clos a été publiée au Journal Officiel de la République Tunisienne (JORT) le 24 août 2020. Le port du masque est ainsi obligatoire dans les institutions et centres de santé, les établissements d'enseignement et de formation, les jardins d'enfants, crèches et écoles, les moyens de transport, les espaces commerciaux, les espaces de loisirs dédiés aux activités sportives et culturelles collectives, les mosquées et tous les lieux de culte, les administrations publiques et privées, les aéroports, ports maritimes et gares de transports publics. Les responsables et dirigeants des lieux sont chargés de faire respecter cette décision. Le ministre de la Santé par intérim M. Mohamed Habib Kchaou a déclaré le 26 août 2020 que des amendes allant de 100 à 3 000 TND seront imposées à toute personne ne respectant pas cette mesure. Des peines de prison peuvent également être encourues.

- *Les recettes touristiques cumulées du 1^{er} janvier au 20 août 2020 ont chuté de -59,6% par rapport à la même période en 2019.*

Selon la Banque Centrale de Tunisie (BCT), les recettes touristiques cumulées entre le 1^{er} janvier et le 20 août 2020 étaient limitées à 1,36 Md TND (422 M EUR), soit une chute de -59,6% en g.a. Pour rappel, la Tunisie a fermé ses frontières entre le 18 mars et le 27 juin 2020 et leur réouverture s'est faite selon des règles strictes, notamment à partir d'un classement des pays de provenance des visiteurs selon leur situation épidémique. Si les principaux pays européens émetteurs de touristes vers la Tunisie ont figuré initialement sur la liste verte (absence de restrictions particulières), plusieurs d'entre eux ont basculé sur la liste orange ou rouge, limitant fortement les flux de visiteurs. Ainsi, la Belgique, l'Espagne et la Suisse à partir du 31 juillet puis l'Allemagne, l'Autriche, la France et le Royaume-Uni depuis le 15 août ne figurent plus sur la liste verte. Par ailleurs, la Tunisie maintient depuis le 18 mars 2020 ses frontières terrestres fermées avec l'Algérie et la Libye, soit les deux principaux pays émetteurs de touristes pour la Tunisie.

- *Les exportations d'huile d'olive ont atteint 1,7 Md TND fin juillet 2020, soit plus que durant la campagne totale de 2019.*

Le PDG de l'office national de l'huile (ONH), M. Chokri Bayouh, a déclaré que les ventes d'huile d'olive ont atteint fin juillet 2020 environ 294 000 tonnes et 1,7 Md TND (531 M EUR), contre des exportations de 100 000 tonnes et 1,2 Md TND (375 M EUR) pour toute la campagne précédente (mars – septembre 2019). Les exportations d'huile d'olive conditionnée ne représentent que 6,8% du total des exportations (soit 20 000 tonnes). Le PDG de l'ONH a souligné que malgré la crise sanitaire mondiale due à la propagation de la pandémie du Covid-19, la commercialisation de l'huile d'olive tunisienne n'a pas été interrompue. 80% des exportations d'huile d'olive ont été destinées à des pays de l'Union européenne et 15% vers les États-Unis et le Canada.

LIBYE

- *Suite à des manifestations dans l'Ouest libyen, le chef du Conseil présidentiel (CP) a annoncé son intention d'entreprendre un remaniement ministériel, a appelé la Banque centrale de Libye (BCL) à fournir des liquidités et à s'attaquer au système de taux de change, et a proposé des solutions à la crise d'électricité ; le cessez-le-feu annoncé le 21 août 2020 aurait été violé par les forces pro-Haftar.*

Suite aux manifestations ayant eu lieu à Tripoli et Misrata les 23 et 24 août 2020 pour protester contre la corruption dans l'État et les mauvaises conditions de vie, et exiger la révocation des responsables, M. Al-Sarraj a prononcé un discours le 24 août, abordant de nombreux points, dont ceux-ci : 1/ Au niveau politique, il a annoncé son intention d'entreprendre un remaniement ministériel, indiquant qu'il pourrait déclarer l'état d'urgence et former un gouvernement de crise. Il a cependant déclaré qu'il ne démissionnerait pas, et a insisté sur la nécessité d'organiser des élections présidentielles et parlementaires en mars prochain. Il a par ailleurs appelé le système judiciaire libyen à enquêter sur les fonctionnaires accusés de corruption et à prendre des mesures fermes et décisives. 2/ Au niveau économique, M. Al-Sarraj a déclaré que son gouvernement souhaitait poursuivre ses réformes économiques (introduites en septembre 2018), afin d'éviter une dépréciation du dinar libyen. Il a appelé la BCL à fournir des liquidités, à réformer le système de taux de change et à lutter contre le marché parallèle. Il l'a également appelée à réformer son mécanisme d'importation et à faciliter l'importation de marchandises par les entreprises libyennes. 3/ Afin de résoudre la crise d'électricité actuelle, considérée comme le principal catalyseur de ces manifestations, M. Al-Sarraj a annoncé que 1 000 à 1 800 MW de nouvelle capacité de production seraient mis en service d'ici 4 mois grâce à la maintenance de diverses unités, notamment aux centrales de Khoms et d'Oubari ; à moyen terme, 2 000 MW de production d'électricité seraient gagnés grâce au retour d'entrepreneurs turcs pour achever leurs projets bloqués.

Par ailleurs, suite à l'annonce d'un cessez-le-feu le 21 août 2020 par le Gouvernement d'union nationale (GUN) et par M. Aguila Saleh, le président de la Chambre des représentants (Parlement pro-Haftar), le porte-parole de la salle des opérations de Syrte-Jufra de l'armée libyenne, M. Abdelhadi Drah, a déclaré que les forces du maréchal Haftar avaient violé le cessez-le-feu le 27 août 2020 en tirant des roquettes sur leurs positions. Le chef du CP M. Fayez Al-Sarraj a reçu une invitation du président de la République française M. Emmanuel Macron à se rendre à Paris, qui l'aurait félicité pour le cessez-le-feu, selon une annonce de son bureau de presse le 23 août 2020.

- *Le chef du bureau d'audit libyen discute du retour d'entreprises turques dans le secteur de l'énergie en Libye ; l'ambassade américaine a annoncé un projet d'installation de centrales solaires le long de la rivière artificielle.*

Le chef du bureau d'audit libyen, M. Khaled Shakshak, s'est rendu le 21 août 2020 à Istanbul pour discuter des projets turcs suspendus en Libye. La société turque ENKA a évoqué ses créances antérieures avec la Compagnie générale d'électricité de Libye (GECOL) et a signé un accord pour terminer les travaux sur plusieurs projets, dont les centrales de l'ouest de Tripoli, de Misrata et d'Oubari. La société turque Çalik Energy a également exprimé sa volonté de travailler en Libye, après avoir résolu les problèmes en cours avec la GECOL. Elle achèvera notamment la maintenance de la centrale de Khoms, qui est hors service depuis deux ans. Par ailleurs, l'ambassade américaine a annoncé le 17 août 2020 un partenariat entre l'Agence américaine pour le développement international (USAID) la Mission d'appui des Nations Unies en Libye (MANUL), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), la Banque mondiale et le Fonds libyen d'investissement et de développement local. Ce partenariat vise à installer des centrales solaires le long de la rivière artificielle, afin de fournir l'énergie nécessaire à l'alimentation en eau de Tripoli et améliorer l'approvisionnement en électricité dans le sud de la Libye, pour les villes le long du fleuve.

- *Le Covid-19 continue de progresser fortement en Libye ; le CP a annoncé un couvre-feu total de quatre jours.*

12 629 cas de contamination au Covid-19 et 226 décès ont été confirmés par le Centre national de lutte contre les maladies en Libye au 28 août 2020. En conséquence, le CP a annoncé le 26 août 2020 un couvre-feu total de quatre jours, qui sera suivi d'un couvre-feu de 21h à 6h pendant 10 jours, tout en maintenant un couvre-feu total de 24 heures les vendredis et samedis.